

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 85 (1958)
Heft: 4

Artikel: Les "Journées" de Nanoy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-230836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES „JOURNÉES“ DE NANCY

Les journées wallones-romandes-valdôtaines se sont déroulées à Nancy, les 16 et 17 novembre. MM. Henri Gremaud, président du costume gruérin, et Fernand-Louis Blanc, directeur des archives sonores des parlers romands (tous deux membres du Conseil des patoisants romands), et le professeur Perrochon, président des écrivains vaudois, ont présenté des exposés sur les patois et sur la littérature de Suisse romande.

L'assemblée est arrivée à la conclusion que le bilinguisme dès les premières années de scolarité est nuisible à la langue française. En revanche, l'unanimité n'a pu se faire sur le fait de savoir si les dialectes sont utiles ou pas à la langue maternelle. (Réd : encore faut-il savoir si la véritable langue maternelle n'est pas souvent — dans certaines régions — le patois lui-même et non le français).

Dérupe, déruper...

par Maurice Bossard

Un vaudois, qui aujourd'hui, à Paris, emploierait dans sa conversation le terme *dérupe* (pente très raide, abrupte) ou encore le verbe *déruper* (tomber du haut de quelque chose ; en patois : déruper) et son composé *dérupitée*, n'aurait pas la moindre chance d'y être compris. Or, si par miracle, un Français, un Parisien du XIIe ou du XIIIe siècle se présentait, alors notre homme pourrait se faire comprendre. En effet, celui qui écoutait avec joie les chansons de geste ou qui lisait pieusement les premiers psautiers en français ou les vies de saints savait ce qu'était un *desrube* (ou *derube*), mot dont se servait alors en lieu et place de notre moderne et savant « précipice », ou encore dans le sens plus rare de « torrent ».

Les auteurs des chansons de geste affectionnaient aussi beaucoup le mot *desrubant*, signifiant aussi « précipice, défilé » et que l'on retrouve chez les auteurs provençaux sous la forme *deruben*. *Desrubé*, pour sa part, signifiait « abrupt, escarpé » et, lorsque le créateur de la jolie chanson « d'Ami et d'Amile » parle d'une *eve desrubainne*, il veut dire par là que cette eau était torrentueuse.

On le voit, la famille de *desrube* était

vaste (et nous n'avons pas mentionné tous les dérivés). Pourtant, dès la fin du XIVe siècle, ces mots disparaissent tous de la langue littéraire, ne survivant plus que dans les patois, dont ils seront aussi peu à peu éliminés. Des restes subsistent en Bretagne, sur l'île de Guernesey où *derriblle* désigne « la cavité d'un rocher formée par un éboulement » ou encore dans un canton du département de l'Yonne où *druble* a le sens de « torrent ».

Dérupe, tout comme *derube* et les autres mots de cette famille, proviennent de *derupare* (ou éventuellement de *disrupare*), mot dont le radical est *rupes*, terme latin signifiant « la roche ». *Derupare* (ou *disrupare*) n'est pas attesté en latin classique, ni même dans celui du haut moyen âge. Pourtant, il a dû exister déjà à cette époque, avant que les diverses langues romanes aient acquis leur autonomie. Car, alors, comment expliquer le fait que l'italien, l'espagnol, le portugais et même l'albanais, sans parler du français, ont tous des mots provenant de *derupare*. Notre *dérupe* et notre *déruper* ont, en effet, des frères en italien où *dirupo* désigne un « précipice » et où *dirupare*, a le sens de « tomber ». Au Portugal, *derrubar* et, en Espagne, *derrubar* (le *m* est dû à l'influence de *tumbar*) ont le même sens ; et l'espagnol *derrubio* a le sens de « déchaussement ».